

LES PÉRIODES DE FERMETURE

Un calendrier des périodes de fermeture annuelles du CMPEA est affiché dans la salle d'attente. Une permanence médicale est assurée pendant cette période sur Bordeaux.

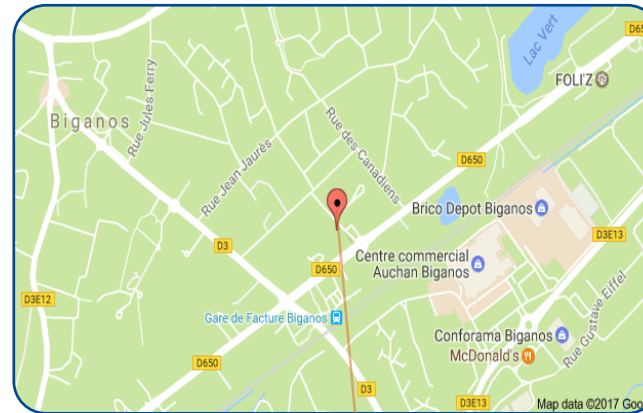
Centre Hospitalier Charles Perrens

Pôle Universitaire de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent

Chef de pôle : Professeur M. BOUVARD
Cadre Supérieur de Santé : Mr D. MIGLIACCIO

121 rue de la Bécade
CS 81285
33076 Bordeaux Cedex

ACCES



Le CMPEA est situé à proximité de la gare de Factice -Biganos.



CMPEA Sud Bassin
12 rue de la Résistance
33380 Biganos

Tel : 05 56 82 78 30

Fax : 05 56 26 70 63

Email Secrétariat :

secretariat_cmpea_biganos@ch-perrens.fr

Médecin responsable : Dr M. POGET
Cadre de Santé : V. JALLAGEAS-RECOULES

PRÉSENTATION

Le Centre Médico-psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent Sud Bassin est une unité du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PUPEA) du centre hospitalier Charles Perrens.

Il accueille des enfants et des adolescents de 0 à 18 ans qui présentent des difficultés au cours de leur développement qui nécessitent un accompagnement par une équipe de pédopsychiatrie.

Il propose des actions d'évaluation et de soins ambulatoires (individuels ou groupaux).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe du CMPEA est composée des professionnels suivants dont une partie de ces professionnels exerce à temps partiel sur la structure :

- 2 médecins pédopsychiatres
- 1 cadre de santé
- 3 psychologues
- 1 psychomotricien
- 2 infirmières
- 1 assistante de service social
- 1 assistante médico-administrative

LE PREMIER CONTACT

Les demandes de consultation doivent être formulées par la famille auprès du secrétariat, sur place ou par téléphone. Lorsque l'enfant est orienté par un professionnel (ex: médecin traitant, psychologue scolaire...), la demande de rendez-vous doit être accompagnée d'un courrier qui en indique le motif.

L'ACCUEIL

Du lundi au vendredi de 9h à 16h45

LE PARCOURS DE L'ENFANT

Le premier rendez-vous proposé est toujours une consultation de l'enfant accompagné d'un ou des deux parents, avec un infirmier.

En fonction de sa situation, l'enfant rencontre ensuite différents professionnels pour une évaluation de ses difficultés.

A l'issue de cette période, des prises en charge individuelles ou groupales peuvent être proposées, ainsi qu'un accompagnement de la famille si nécessaire.

Le parcours de l'enfant et les prises en charge sont élaborées en équipe pluridisciplinaire et réévaluées régulièrement avec sa famille.

Important :

- Les enfants doivent venir au CMPEA **accompagnés par un adulte** (sauf autorisation écrite des parents).
- **En cas d'absence aux rendez-vous**, il est demandé aux familles de **prévenir systématiquement le secrétariat**.
- Pour faciliter les échanges du CMPEA avec les familles, il est important de **mettre à jour très régulièrement les coordonnées postales et téléphoniques** communiquées à l'admission.

LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES

Avec l'accord des parents des liens avec les partenaires intervenants dans la prise en charge de leur enfant ou de leur adolescent sont réalisés dès que cela s'avère nécessaire (écoles, MDS, médecins, traitants, ..) dans le respect du secret médical.